

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis n° 2022/05

**Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2022**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le mercredi 13 avril 2022 à 20h00 à la Salle des réceptions à Mon Repos. Sa composition était la suivante (7 présents) :

Président : Pierre Dufay de Lavallaz [Les Vert.e.s]
Rapporteur : Jean-Paul Dudt [PSIG]
Membres : Cédric Weissert [UDC]
Basile Bischoff [PLR+ID]
Nader Donzel, Patrick Fracheboud [FORUM]
Guillaume Leuba [Les Vert.e.s]
Excusés : Eric Darbellay [PLR+ID]
Pavle Velkov [FORUM]
Corentin Gigandet [PSIG]

Ont également assisté à la séance MM. Christian Maeder, Syndic, et Claude Salzmann, chef du Service finances et informatique, que la commission remercie de leurs explications. Le Président souhaite aussi la bienvenue à M. Guillaume Leuba, nouveau membre de la commission en remplacement de M. Florian Isoz.

1. INTRODUCTION

Le préavis 2022/05 demande 56 crédits complémentaires au budget 2022. En réponse aux questions et remarques des commissaires MM. Maeder et Salzmann ont donné les suppléments d'information ci-après. En *italique* les réponses de la Municipalité reçues par email après la séance, et retranscrites telles qu'elles.

Pages	Comptes	Intitulés	Suppléments d'information
1	111.3186.01	Assurances de choses	À la suite d'un grand nombre de sinistres surtout liés au droit du travail, la compagnie d'assurance a supprimé (provisoirement) divers rabais octroyés jusqu'à présent.
1	130.3090.01	Formation professionnelle	<i>Un abonnement à la plateforme d'e-learning Kasperky CyberSafety Online, valable 12 mois, avait déjà été souscrit en 2019.</i> <i>Cette plateforme permettait aux utilisateurs de suivre plusieurs modules de formation sur différents thèmes au gré de leurs disponibilités professionnelles.</i> <i>Au vu de l'acuité de cette thématique, la Municipalité souhaite renouveler l'opération, mais avec un autre fournisseur.</i>
1	130.3099.04	Santé et sécurité au travail	Il s'agit d'une dépense unique pour acheter un système d'alarme au cas où des personnes travaillant seules à l'extérieur auraient un pépin.
2	150.3653.02	Subventions et dons aux institutions sportives extérieures	Pour donner suite à un vœu de la CoGes, « <i>Des places seront offertes aux employés de l'administration communale, de manière équitable, pour un spectacle au théâtre de Beausobre et pour un concert aux Docks par année, tous deux choisis par la Direction du Service.</i> »

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis n° 2022/05

**Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2022**

2	153.3170.04	Activités et manifestations culturelles et récréatives	<p>A la question de savoir pourquoi la fête des 10 ans du Centre socioculturel n'a pas été incluse dans le budget, car prévisible, la Municipalité a répondu :</p> <p><i>« Les discussions concrètes (programmation et budget) sur l'organisation d'une fête des 10 ans du CSCE réunissant l'ensemble des services concernés n'ont eu lieu qu'en début d'année 2022. Bien que le sujet ait été évoqué entre les chefs de service lors de l'élaboration du budget 2022, rien n'était à ce moment-là encore sûr quant à la volonté de tous les services utilisateurs du bâtiment d'organiser un tel événement. »</i></p>
2	171.3653.02	Subventions et dons aux institutions sportives extérieures	<p>Pour donner suite à un vœu de la CoGes, <i>« Il s'agira d'offrir aux employés de l'administration communale des places pour un match de derby du Lausanne Hockey Club. »</i>.</p> <p>Remarque de la CoFin : A la page 4 de son rapport sur le budget 2022, la CoFin avait suggéré que l'achat d'abonnements au LS et au LHC à disposition des uniques membres de la Municipalité et, sous conditions, de certains Chefs de service et adjoints, soit visibilisé sur une ligne budgétaire spécifique car il s'apparente à une "rémunération en nature". La CoFin encourage la Municipalité à introduire une telle ligne spécifique au budget 2023, mais ailleurs qu'au compte 171.3653.</p>
2	190.3188.02	Maintenances programmes et mises à jour licences	<p><i>« Ricoh @remote connector NX »</i> est un logiciel qui permet la connexion des imprimantes Ricoh à un serveur central de gestion pour la facturation et la commande automatique de nouveaux toners. Le serveur est sis au Japon.</p>
4	301.4809	Prélèvement sur le fonds pour le développement durable	<p>Un commissaire s'inquiète d'apprendre qu'au budget 2022 corrigé, et donc aussi à tous les budgets futurs, la ligne 301.4809 « Prélèvement sur le fonds pour le développement durable » va disparaître, et que la somme prélevée (ici Fr. 271'400.-) ne soit plus visible au premier coup d'œil.</p> <p>Monsieur Salzmann trouve quant à lui plus clair de ne mettre que l'attribution nette (ici Fr. 15'600.-) au compte 301.3809.</p>
4	310.3145	Entretien et aménagement des terrains	<p><i>Le platelage du poids public et sa sous structure sont très anciens et cela nécessite une réfection. De plus il est endommagé, il y a un trou et ceci présente donc un problème de sécurité. Un plateau provisoire a été mis en place pour garantir la sécurité.</i></p> <p><i>Le poids public étant une infrastructure historique, sa réfection doit suivre les recommandations de la division des monuments et sites de l'Etat de Vaud. La réfection proposée a fait l'objet d'une validation du dit service et</i></p>

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis n° 2022/05

**Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2022**

			<i>elle consiste en un sablage de la structure métallique avec réfection ainsi que le changement du platelage.</i>
5	356.3123 356.4399	Achats d'électricité Recettes diverses	PoIOuest ne rembourse que Fr. 1'200.- sur l'augmentation de la facture d'électricité de Fr. 3'000.- car elle n'est pas responsable de l'entier de cette augmentation.
5	430.3185.02	Frais d'études routes, travaux d'entretien	La passerelle Pont Rouge, qui enjambe la Venoge entre Ecublens et Denges, est en mauvais état et a nécessité une instrumentalisation pour suivre ses déformations avant fermeture et réparation. Les frais sont partagés 50/50 avec Denges.
6	430.4517	Subvention cantonales réfection de routes	<i>Les subventions pour les cheminements agricoles sont attribuées par la direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Le calcul du montant des subventions est réalisé après analyse du dit service ainsi que par l'office fédérale de l'agriculture (OFAG). Lors de l'établissement du budget, [la commune était] en attente des décisions des deux services susmentionnés et n'avait pas connaissance du montant, raison pour laquelle le montant a été estimé très grossièrement. Le taux de subvention modifié via les crédits complémentaires est donc conforme à l'analyse de l'OFAG et du DGAV et le montant des travaux correspond au montant du budget 2022.</i>
6	440.3114	Parc et promenades - achats de machines et équipements	Il s'agit de mettre en place, à titre d'essai, des toilettes publiques sèches écologiques. Plus d'informations en cherchant « Kazuba KL2 PMR » sur internet.
7	503.3141.07	Complexe scolaire du Pontet – Bâtiment Neptune	<i>Il ne s'agit pas d'un oubli dans le budget, mais de profiter de l'opportunité de raccorder le bâtiment Neptune en même temps que les travaux d'extension du CAD (depuis le site du Pontet vers le futur quartier Pontet-Sorge) prévus durant l'été 2022 par ECUCAD.</i>
7	503.3189.01	ECUCAD – Forfait de puissance	<i>Les forfaits annuels de puissance sont calculés en fonction de la puissance en kW nécessaire au bâtiment. Cette puissance correspond généralement à la puissance de la chaudière existante qui est remplacée par le raccordement au CAD.</i>
7	503.4271.03	Epenex - Location du collège	La nouvelle du désistement de la Fondation Delafontaine est venue tardivement. La Municipalité s'emploie à trouver rapidement une solution de remplacement.
8	506.3111	APEMS Croset Parc - Achats équipements	La commission se demande si un simple répétiteur à la place d'antennes Dect ne ferait pas l'affaire. La Municipalité répond qu'un simple répétiteur ne semble pas adapté à l'infrastructure existante ni aux besoins des utilisateurs.

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis n° 2022/05

**Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2022**

Au final, les charges nettes supplémentaires induites par ce préavis ne se montent qu'à Fr. 152'300.-. Les plus gros écarts (> Fr. 100'000.-) sont résumés au tableau suivant.

Comptes	Intitulés	Charges	Revenus
210.4020	Impôt foncier		+160'000.-
210.4410	Impôt des frontaliers		-350'000.-
224.3529	Versement au fonds de péréquation	-351'000.-	
503.4271.03	Epenex – Location du collège		-350'400.-
720.3515	Participation à la facture sociale	-501'000.-	

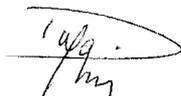
La CoFin constate que parmi ces « gros morceaux », la Commune n'a une influence directe que sur la perte des Fr. 350'400.- due à la non-location du collège d'Epenex. Elle remercie la Municipalité d'avoir pris les devants pour trouver une solution.

2. CONCLUSIONS

C'est à l'unanimité que la commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté.

Ecublens, le 28 avril 2022

Le Président



Pierre Dufay de Lavallaz

Le Rapporteur



Jean-Paul Dudt